

Le lexique

Def :

Point sur les définitions des mots « lexique » et « vocabulaire » :

- Lexique : la manière dont les mots sont organisés dans la tête de quelqu'un.
- Vocabulaire : mots mobilisables par un sujet à un moment T de sa vie.

Ces deux mots sont souvent employés de manière synonyme.

Dans le vocabulaire, il y a les mots que l'on dit et ceux que l'on comprend : *vocabulaire actif* ceux que l'on comprend et qu'on ne dit pas : *vocabulaire passif*.

Le vocabulaire passif (vocabulaire compris) comprend un nombre de mots beaucoup plus important que le vocabulaire actif (vocabulaire utilisé)

Il faut donc en tenir compte dans les apprentissages. Cf DVD apprendre à parler Michel Fayol page 2

. Comment l'enfant construit-il son lexique ?

Les enfants apprennent les mots en fonction de deux choses :

- ▶ référence à la situation : les caractéristiques des situations dans lesquelles ils les ont entendus,
- ▶ référence à l'histoire du sujet ce qui est, au moment où ils les ont entendus, important pour eux dans leur développement psychique.

La difficulté de cet apprentissage est liée au fait que le mot n'est pas une donnée, il est à construire (cf travaux de Chantal Rouilleault)

Pour apprendre les mots il faut :

- les extraire d'un flux continu de paroles
- en construire des représentations stables malgré la variabilité de leur production.

Le problème de la segmentation des mots est complexe : les voix différentes, les vitesses d'élocution, les intonations, les effets de la coarticulation variables selon le contexte phonétique, font que les réalisations acoustiques d'un même mot, ou de ses constituants, peuvent être très différentes.

Les mots n'ont pas de frontières marquées dans le signal sonore.

Pour construire des représentations d'un mot, il est nécessaire :

- de varier les expériences, les rencontres avec les mots.
- de passer d'une utilisation première du mot (personnelle et liée à un contexte particulier) à une utilisation secondaire (décontextualisée)
- de le catégoriser
- de le mettre en réseau

Précisons :

Langage primaire et secondaire : Le langage de genre premier est le langage de l'échange verbal spontané lié à l'expérience personnelle et attaché à un contexte particulier. Le langage de genre second ou secondarisation retravaille le langage de genre premier pour sortir du sens ordinaire et quotidien, pour décontextualiser.

Cf Bautier et Goigoux 2004